

RESUME CONSULTATIONS 1^{er} TOUR – LANCEMENT DE L'EISE DU PROJET SIMANDOU

29 Septembre 2011 – 18 Octobre 2011

Atelier National de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Conakry , le 19 Septembre 2011.	2
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Forécariah , le 22 septembre 2011.	4
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Kindia , le 4 Octobre 2011.	6
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Tokounou (Préfecture de Kankan), le 4 octobre 2011.	8
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Albadariah (Préfecture de Kissidougou), le 5 octobre 2011.	10
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Mamou , le 6 Octobre 2011.	12
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Douako (Préfecture de Kouroussa), le 6 octobre 2011.	14
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Faranah , le 11 Octobre 2011.	16
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Kérouané , le 11 Octobre 2011.	18
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Macenta , le 13 Octobre 2011.	20
Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Beyla , le 18 Octobre 2011.	22

Atelier National de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Conakry, le 19 Septembre 2011.

Le 19 septembre 2011, entre 10h30 et 17h30, s'est tenu à l'hôtel Novotel de Conakry, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du Ministère de l'Environnement et du Ministère des Mines.

Approximativement 200 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- des représentants du Gouvernement guinéen (Ministère des Mines, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Urbanisme, Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Décentralisation) ;
- des représentants du BGEEE et du CNSSES ;
- les gouverneurs de Kindia, Mamou et N'Zérékoré;
- les préfets ou leur représentant de Forécariah, Kindia, Mamou, Faranah, Kouroussa, Kankan, Kissidougou, Macenta, Kérouané and Beyla;
- les sous-préfets de Ouré-Kaba, Banankoro, Konsankoro, Sikhourou, Douako, Moussayah, Sandeniah, Tiro, Marella, Heremakonon, Soyah, Madina Oula, Tokonou, Kérouané, Nionsomoridou, Kaliah, Albadariah
- les maires de Forecariah, Beyla;
- des représentants des organisations onusiennes (UNHCR, ONUSIDA, UNESCO, UNICEF, UNDP, FAO) ;
- des représentants d'ONG (Ecologie, Faisons Ensemble, AVODEK, Pride Guinée) ;
- des représentants d'institutions internationales de financement (SFI, AFD, GIZ) ;
- des représentants de la presse ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc); et
- des représentants du cabinet ERM.

Les questions et préoccupations des participants de la conférence de Conakry ont essentiellement porté sur:

- l'emplacement exact du Projet (et notamment l'alignement du rail) ;
- la protection de l'environnement (et notamment la protection des forêts classées et de la biodiversité) ;
- le processus de consultation qui sera mené par le Projet (quand et de quelle manière ce processus sera-t-il réalisé ?) ;

- la proximité de corridor du train avec la frontière sierra-léonaise ainsi que les problèmes de sécurité que cela pourrait entraîner ;
- le processus de l'EISE (comment une EISE est-elle réalisée ?) ;
- le processus du PARC (notamment le processus de compensation et l'implication des populations dans le processus) ; et
- une recommandation : les TdRs devraient être largement publiés et distribués aux autorités locales.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Forécariah, le 22 septembre 2011.

Le 22 septembre 2011, entre 10h et 16h, s'est tenu à l'hôtel Malaïka de Forécariah, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Madame le Gouverneur de Kindia (Mme Cissé Sarangbè Camara).

Approximativement 170 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- la Gouverneure de la Région de Kindia ;
- la Préfet de Forécariah ;
- les sous-préfets de Kaback et Maférényah;
- le maire de la commune urbaine de Forécariah ;
- un représentant du Ministère des Mines ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- des représentants des services techniques préfectoraux (agriculture, éducation, santé, agriculture etc) ;
- des représentants de la police et de la gendarmerie nationale ;
- le directeur de la radio rurale locale ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours de bienvenue de Mme le Gouverneur ;
- présentation par le cabinet ERM du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- discours de clôture de Mme le Préfet ;
- lecture du PV ; et

- discours de clôture de Mme le Gouverneur.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Forécariah ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- l'appui que Rio Tinto compte apporter aux organisations et associations locales ainsi qu'aux activités génératrices de revenus ;
- le processus de compensation en cas de réinstallation (comment seront fixées les compensations ? existera-t-il des différences entre les familles ?) ;
- le choix des sites de réinstallation en cas de réinstallation (les populations seront-elles impliquées dans ce choix ? comment éviter les mauvaises expériences passées ?) ; et
- la protection de l'environnement le long du rail et en mer pour les pêcheurs (quelles mesures seront-elles prises pour la protection et la restauration des couverts végétaux ? les pêcheurs pourront-ils continuer à pêcher ?).

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Kindia, le 4 Octobre 2011.

Le 04 Octobre 2011, de 10h20 à 16h20, s'est tenu, à la Maison des Jeunes de Kindia, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Madame le Gouverneur de la Région Administrative de Kindia (Mme Cissé Sarangbè Camara) et Monsieur le Préfet de Kindia.

Approximativement 117 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- Mme le Gouverneur de la Région Administrative de Kindia ;
- M. le Préfet de Kindia ;
- les représentants du Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts ;
- les représentants du MATD (Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation);
- le maire de la commune urbaine de Kindia ;
- les inspecteurs régionaux et les directeurs préfectoraux des différents départements ministériels à Kindia ;
- les sous-préfets de Sougueta, Madina-Oula, Kolentin ;
- les représentants religieux et les sages de la ville de Kindia ;
- les représentants de la jeunesse, d'ONGs et des femmes de Kindia.
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés, etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours de bienvenue de Madame le Gouverneur ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;

- lecture du PV ; et
- discours de clôture de Madame le Gouverneur de Kindia.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Kindia ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- le traitement du minerai sur place (pourquoi ne pas traiter le minerai en Guinée ?) ;
- le tracé final du chemin de fer ;
- l'usage du chemin de fer (le train va-t-il transporter des passagers ?) ;
- les villages concernés par la réinstallation (comment savoir qui sera impacté et réinstallé ?) ;
- le processus de compensation ;
- le choix des sites de réinstallation ;
- l'impact du Projet sur les voies de transhumance (quelles sont les mesures envisagées par le Projet pour les voies de transhumance qui sont dans la zone du Projet ? Et pour la transhumance entre 2 CRD, surtout à Sanguéta ?) ;
- la présence d'autres sociétés (d'autres sociétés vont-elles suivre Rio Tinto dans l'exploitation du fer ? quelles relations Rio Tinto entretient-elle avec les autres sociétés minières ?) ;
- les dispositions qui seront prises pour sécuriser le chemin de fer et éviter la détérioration des rails ;
- une remarque : Rio Tinto doit toujours se présenter aux autorités locales lorsque ses employés travaillent dans une zone.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Tokounou (Préfecture de Kankan), le 4 octobre 2011.

Le 4 octobre 2011, de 10h30 à 17h, dans la maison des jeunes de la CRD de Tokounou, s'est tenu l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du préfet de Kankan (M. Mohamed V Kéita).

Environ 240 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les participant(e)s, on peut citer :

- le préfet de Kankan;
- les Sous-préfets (entrant et sortant) de Tokounou ;
- le Maire de la CRD de Tokounou ;
- le représentant du Ministère des Mines ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- les directeurs des services techniques rattachés de la région et de la préfecture de Kankan (agriculture, éducation santé, environnement, etc...) ;
- les représentants de la gendarmerie et de la police ;
- le directeur de la radio rurale locale ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture du préfet ;
- présentation par le cabinet ERM du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV de l'atelier; et
- discours de clôture du préfet.

Les questions et préoccupations des communautés de la sous-préfecture de Tokonou ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes de la sous-préfecture de Tokonou ;
- l'inquiétude de la population quant à la manière dont il sera possible de traverser le rail, notamment pour le bétail et les enfants ;
- l'appui que le Projet peut apporter dans la réalisation d'infrastructures (routes, électricité, téléphone etc.) ;
- l'inquiétude sur la perte de liens communautaires au sein d'une même communauté ou entre deux villages qui seraient séparés par le rail ;
- les mesures d'accompagnement qui seront prises en cas de réinstallation ; et
- le tracé exact du chemin de rail afin de déterminer les villages et terres qui seront impactés.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Albadariah (Préfecture de Kissidougou), le 5 octobre 2011.

Le 5 octobre 2011, entre 10h et 17h, s'est tenu, dans la Maison des Jeunes de la CRD d'Albadariah, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du préfet de Kissidougou (M. Sébastien Tounkara).

Environ 500 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les participant(e)s, on peut citer :

- le préfet de Kissidougou;
- le maire de la commune urbaine de Kissidougou;
- le sous préfet d'Albadariah;
- le Maire de la CRD d'Albadariah ;
- le représentant du Ministère des Mines ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- le directeur préfectoral de l'environnement ;
- le représentant de la gendarmerie et de la police;
- la directrice de la radio rurale de Kissidougou ;
- le représentant de l'AGP (Agence Guinéenne de Presse) ;
- la confrérie des chasseurs d'Albadariah ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture du préfet ;
- présentation par le cabinet ERM du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ; et
- discours de clôture du préfet.

Les questions et préoccupations des communautés de la sous-préfecture d'Albadariah ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi et de formation offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- l'inquiétude de la population quant à la manière dont il sera possible de traverser le rail, notamment pour le bétail et les enfants ;
- l'impact du train, et notamment du bruit du train, sur les populations et la faune (le bruit va-t-il entraîner un déplacement de la faune, ce qui serait mauvais pour les chasseurs ?) ;
- l'appui que le Projet peut apporter dans le développement de nouvelles infrastructures (eau, routes, électricité, téléphone etc.) et dans le soutien aux infrastructures communautaires existantes (notamment les écoles) ;
- la nature de la compensation en cas de perte d'un champ ou d'une case (la personne déplacée sera-t-elle compensée en nature ou en liquide ? si elle est compensée en liquide, combien de temps recevra-t-elle de l'argent ? devra-t-elle reconstruire elle-même sa case ou sera-t-elle aidée ?) ; et
- le soutien que le Projet compte apporter aux femmes, et notamment en femmes chefs de famille.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Mamou, le 6 Octobre 2011.

Le 06 Octobre 2011, de 10h00 à 18h00, s'est tenu, dans la salle de Conférence de la Préfecture de Mamou, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de Mamou.

Approximativement 160 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- Monsieur le Gouverneur de la Région Administrative de Mamou ;
- Monsieur le Préfet de Mamou ;
- le représentant du Ministère de l'Environnement ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- les sous-préfets de Soyah, Ouré Kaba et les Présidents des CRD ;
- les religieux, notabilités et sages de Mamou ;
- les représentants de la société civile ;
- les représentants des cadres des services déconcentrés de Mamou,
- des ONGs ;
- des jeunes et femmes de Mamou ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés, etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture de Monsieur le Gouverneur ;
- discours de bienvenue par Rio Tinto Simfer ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ; et

- discours de clôture de Monsieur le Gouverneur de Mamou.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Mamou ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet (notamment pour les jeunes et lors des phases de construction et d'exploitation) ;
- le traitement du minerai sur place (pourquoi ne pas traiter le minerai en Guinée ?) ;
- le tracé final du chemin de fer ;
- la réhabilitation du chemin de fer Conakry-Kankan ;
- les villages concernés par la réinstallation (comment savoir qui sera impacté et réinstallé ?) ;
- le processus de compensation ;
- le choix des sites de réinstallation ;
- les dispositions concernant la sécurisation du chemin de fer surtout dans les zones frontalières avec la Sierra Leone ;
- la crainte de l'abandon des travaux agricoles au profit des travaux de la mine ;
- les travaux de construction des tunnels (y aura-t-il des opérations de prospection dans la zone pour savoir si du minerai est exploitable dans ces montagnes ?) ;
- une remarque : Rio Tinto doit toujours se présenter aux autorités locales lorsque ses employés travaillent dans une zone.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Douako (Préfecture de Kouroussa), le 6 octobre 2011.

Le 4 octobre 2011, de 9h30 à 16h15, s'est tenu, dans la Maison des Jeunes de la CRD de Douako, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence du préfet de Kouroussa (M. Mohamed Douty Oularé).

Environ 350 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les participant(e)s, on peut citer :

- le préfet de Kouroussa;
- le sous préfet de Douako ;
- le Maire de la CRD de Douako ;
- le secrétaire général chargé des collectivités décentralisées ;
- le secrétaire général des affaires administratives ;
- le représentant du Ministère des Mines ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- le directeur de préfectoral de l'éducation ;
- la directrice préfectorale de la santé;
- le directeur préfectoral de l'agriculture ;
- le chef de la section mines et carrières ;
- le représentant de la radio rurale locale;
- un journaliste de la RTG (Radio Télévision Guinéenne);
- une délégation de ressortissants de Douako à Conakry ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture du préfet ;
- présentation par le cabinet ERM du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;

- lecture du PV de l'atelier ; et
- discours de clôture du représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.

Les questions et préoccupations des communautés de la sous-préfecture de Douako ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- l'inquiétude de la population quant à la manière dont il sera possible de traverser le rail, notamment pour le bétail et les enfants ;
- l'appui que le Projet compte apporter au développement de nouvelles infrastructures (routes, électricité et téléphone) et aux infrastructures existantes (écoles et postes de santé) ;
- le processus de compensation (les personnes déplacées sont-elles compensées en nature ou en liquide ? reçoivent-elles une compensation financière à vie ou durant la durée de vie du Projet ? les infrastructures communautaires sont-elles également réinstallées à l'identique ?) ;
- le choix des sites de réinstallation (les populations sont-elles impliquées dans ce choix ? le nouveau site de réinstallation sera-t-il similaire au site original ?) ; et
- les impacts du Projet sur les chasseurs.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Faranah, le 11 Octobre 2011.

Le 11 Octobre 2011, de 10h20 à 16h00, s'est tenu, dans la salle de Conférence de la Préfecture de Faranah, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Monsieur le Préfet de Faranah.

Approximativement 160 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- Monsieur le Préfet de Faranah ;
- les représentants de la commune urbaine de Faranah ;
- les cadres des services déconcentrés régionaux et préfectoraux ;
- les représentants des sous-préfectures de Tiro, Marela, Sandenia, Banian, Heremakono et Nialia ;
- les représentants des sages de Faranah et de la ligue islamique régionale et préfectorale ;
- le conseil paroissial ;
- l'Eglise Baptiste, protestante, évangélique et la paroisse de Faranah ;
- le représentant du Ministère de l'Environnement ;
- le représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- les représentants de la société civile (Syndicat des Transporteurs, chambre de commerce et d'Agriculture, ONGs) ;
- les représentants des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés, etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- discours d'ouverture de Monsieur le Préfet;
- discours de bienvenue par Rio Tinto Simfer ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;

- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ; et
- discours de clôture de Monsieur le Préfet.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Faranah ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet (notamment pour les jeunes et lors des phases de construction et d'exploitation) ;
- le traitement du minerai sur place (pourquoi ne pas traiter le minerai en Guinée ?) ;
- le tracé final du chemin de fer ;
- les villages concernés par la réinstallation (comment savoir qui sera impacté et réinstallé ?) ;
- le processus de compensation (et notamment le délai d'indemnisation) ;
- le choix des sites de réinstallation ;
- la possibilité de réhabiliter la gare routière de Faranah en même temps que l'aéroport sera réhabilité ;
- la localisation des travaux préliminaires et des bases vies ;
- la gestion des déchets miniers pendant les travaux et l'exploitation ;
- les mesures à mettre en place pour protéger l'environnement, notamment sur le parc du Haut Niger et les milieux aquatiques ;
- la gestion des croisements entre le chemin de fer et la route nationale ; et
- les mesures de protection à prendre concernant l'élevage.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Kérouané, le 11 Octobre 2011.

Le 11 Octobre 2011, de 9h30 et 16h30, s'est tenu, à la Maison des Jeunes de Kérouané, l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou, sous la présidence de Madame le Gouverneur de Kindia (Mme Cissé Sarangbè Camara, ressortissante de Kérouané) et de Monsieur le secrétaire administratif de la préfecture.

Approximativement 200 personnes ont participé à l'atelier. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- la Gouverneure de la Région de Kindia ;
- le secrétaire administratif de la préfecture de Kérouané ;
- le maire de la Commune Urbaine de Kérouané ;
- les sous-préfets de Damaro, Banankoro, Soromayah et Sibiribaro ;
- un représentant du Ministère des Mines ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement ;
- des représentants des services techniques préfectoraux (agriculture, éducation, santé, agriculture etc.) ;
- le chef de la section Forêts ;
- des représentants de la police et de la gendarmerie ;
- le directeur de la radio rurale locale ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- souhait de bienvenue des sages ;
- discours de bienvenue du secrétaire administratif;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;

- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ;
- adresse de Madame le gouverneur de Kindia ; et
- discours de clôture de Monsieur le secrétaire administratif de Kérouané.

Dans son adresse à l'assistance, la Gouverneure de Kindia a remercié Rio Tinto Simfer pour cet atelier et demandé le soutien de la population de Kérouané pour la mise en œuvre de ce Projet. Elle a également rappelé à la population que toutes les questions ne sont pas du ressort de Rio Tinto Simfer (à l'exemple des questions sur les taxes) et que la population de Kérouané ne peut pas attendre du Projet Simandou la même implication dans la préfecture que dans celle de Beyla. La concession minière de Rio Tinto Simfer étant située dans la préfecture de Beyla, il est normal que cette dernière soit avantagée par rapport à Kérouané. Par ailleurs, elle demande à la population de se former et d'acquérir des qualifications avant de demander un travail à Rio Tinto Simfer. Elle demande enfin que la population n'écoute pas le groupe des agitateurs, en précisant qu'un soulèvement populaire ne résoudra pas la situation.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Kérouané ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- la possibilité de rénover l'aéroport de Kérouané ;
- la méconnaissance des populations sur la perte par le Projet des blocks 1 et 2 (les populations attendaient le retour d'une base d'opérations du Projet à Kérouané) ;
- le processus de compensation (les personnes déplacées sont-elles compensées en nature ou en liquide ? reçoivent-elles une compensation financière à vie ? quelles sont les mesures de transition ?) ;
- le choix des sites de réinstallation (comment le Projet compte-t-il s'assurer que les sites de réinstallation sont libres et qu'il n'y aura pas de conflits domaniaux ?) ;
- la restauration et remise en état des sites miniers (quelles sont les mesures prises par le Projet ? la restauration est-elle menée au fur et à mesure du Projet ou a la fin du Projet ?) ;
- l'approvisionnement en eau de Kérouané (la source d'eau de la ville sera-t-elle impactée par les travaux du Projet ? les populations déplacées seront-elles réinstallées près d'une source d'eau ?) ; et
- les impacts environnementaux des travaux sur les populations (du fait de fumées et d'odeurs suffocantes) et sur les espèces protégées (singes, chimpanzés et éléphants).

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Macenta, le 13 Octobre 2011.

Le 13 Octobre 2011, de 9h30 et 16h30, à la Maison des Jeunes de Macenta, s'est tenu l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou. Cette consultation était placée sous la présidence de Monsieur le Préfet de Macenta (Mory Diallo).

Plus de 200 personnes ont participé à cette consultation. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- le préfet de Macenta ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère des Mines ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement ;
- le secrétaire général des affaires administratives de la préfecture ;
- le chef de la délégation spéciale de la commune urbaine de Macenta (qui fait office de Maire) ;
- le juge de paix de Macenta ;
- le commandant de l'escadron départemental de Macenta ;
- le commissaire de la police de Macenta ;
- le sous-préfet de Kouankan;
- le directeur de la radio rurale locale ;
- le correspondant de l'AGP (Agence Guinéenne de Presse) ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- souhait de bienvenue des sages ;
- discours du préfet;
- allocution du représentant Rio Tinto Simfer des relations gouvernementales;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;

- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ;
- adresse remerciements du porte-parole des sages ; et
- discours de clôture de Monsieur Préfet de Macenta.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Macenta ont essentiellement porté sur :

- les opportunités d'emploi et de formation offertes par le Projet, notamment pour les jeunes ;
- le soutien que Rio Tinto Simfer compte apporter au développement d'infrastructures routières (afin de désenclaver les villages de la préfecture) et sociales ;
- la perte de cultures pérennes au sein de la forêt classée du Pic de Fon ;
- les mesures d'accompagnement et de transition pour les personnes réinstallées du fait du Projet ;
- les impacts pour la population et pour les espèces protégées du fait notamment des poussières et pollutions engendrées par le Projet ; et
- l'itinéraire du rail et la localisation des villages qui seront impactés.

Atelier préfectoral de lancement de l'Etude d'Impact Social et Environnemental (EISE) du Projet Simandou, Beyla, le 18 Octobre 2011.

Le 18 octobre 2011, de 10h à 17h, à la Maison des Jeunes de Beyla, s'est tenu l'atelier de lancement de l'EISE du Projet Simandou. Cette consultation était placée sous la présidence de Monsieur le Préfet de Beyla.

Approximativement 280 personnes ont participé à cette consultation. Parmi les personnes présentes, on peut citer :

- le préfet de Beyla ;
- un représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement ;
- le secrétaire général des affaires administratives de la préfecture ;
- le maire de la commune urbaine de Beyla ;
- un représentant de Agence Guinée Presse (AGP) ;
- des représentants de Rio Tinto Simfer (relations gouvernementales, approbations environnementales, communications, communautés etc.) ; et
- des représentants du cabinet ERM.

L'atelier de consultation s'est déroulé selon l'agenda suivant :

- souhait de bienvenue des sages ;
- discours du préfet;
- allocution du représentant Rio Tinto Simfer des relations gouvernementales;
- présentation par Rio Tinto Simfer du Projet Simandou ;
- présentation par ERM du processus de l'étude d'impact et du processus de participation des parties prenantes ;
- présentation par Rio Tinto Simfer du PARC (Plan d'Action de Réinstallation et de Compensation) ;
- prise de questions ;
- déjeuner ;
- réponses aux questions ;
- lecture du PV ; et
- discours de clôture de Monsieur Préfet de Beyla.

Les questions et préoccupations des communautés de la préfecture de Beyla ont essentiellement porté sur :

- le soutien de Rio Tinto dans les infrastructures communautaires (et notamment les forages et les routes) ;
- les opportunités d'emploi et de formation offertes par le Projet, notamment pour les personnes illettrées ;
- le processus de compensation (comment le calcul de la compensation sera-t-il effectué ? comment remplacer équitablement un champ déjà en production par un autre champ non cultivé ?) ;
- la construction d'une cité ouvrière dans la préfecture de Beyla ;
- l'utilisation de la radio rurale locale pour communiquer avec l'ensemble des populations de la préfecture ; et
- la gestion des déchets miniers.